

Belle famille de soldat

Merli

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jacques Guillaume Merli**, donne les éléments suivants :

Lors du conseil de révision (classe 1899), il a déclaré résider à Palaminy et être cultivateur.

Il est né le 3 juillet 1879 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Bernard Merli et de Vital Claire, domiciliés à Palaminy (Haute-Garonne).

Il avait les cheveux et les yeux noirs, le front couvert, le nez épaté et le visage ovale.

Il mesurait 1.67 m. Degré d'instruction : 2.

Pour son service militaire, il a été mis en route, arrivé au corps du 18° régiment d'artillerie lourde de campagne et 2° canonier conducteur le 16 novembre 1900.

Nommé 2° canonier servant le 19 avril 1901.

Nommé soldat musicien le 16 novembre 1902.

Envoyé dans la disponibilité le 19 septembre 1903. Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1^{ière} période d'exercices au 18° RA du 24.09 au 21.10.1906.

A accompli une 2^{ième} période d'exercices au 18° RA du 18.03 au 5.04.1909.

Désaffecté de l'artillerie au profit de la 17° section d'infirmiers militaires de Toulouse le 2 mars 1910.



La photo ci-contre, non datée, présente la 17° section d'infirmiers militaires à Toulouse pendant la Guerre 1914-1918.

La composition n'est pas détaillée.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{ier} août 1914, arrivé au corps le 8 août 1914.

Passé le dit jour au groupe de brancardiers de la 67° division d'infanterie.

Malade, évacué le 15 mars 1916.

Classé inapte deux mois par la commission de réforme de Toulouse pour rhumatisme chronique (gonflement persistant) le 15 juillet 1916.

Déclaré inapte un mois par la commission de réforme de Toulouse du 22 septembre 1916.

Reparti aux armées le 11 janvier 1917.

Passé à la 15° section d'infirmiers militaires (30° division coloniale) le 15 janvier 1917.

Parti aux armées d'Orient le 8 février 1917.

L'expérience combattante de la Grande Guerre ne se résume pas à la bataille de Verdun ou à celle de la Somme. Les marins et soldats français de l'armée d'Orient connaissent des conditions de combat spécifiques et endurent des souffrances particulières. Les marins connaissent l'angoisse des mines, tandis que les soldats débarqués aux Dardanelles connaissent la difficulté de creuser des tranchées, celle d'un improbable ravitaillement en eau et la capacité guerrière des soldats ottomans, motivés par la guerre sainte. Les parcours d'évacuation des blessés sont encore plus tragiques que sur le front occidental à bien des égards, les conditions de combat connues par l'armée d'Orient constituent une synthèse entre le front « industrialisé » occidental et des fronts de type « colonial ».



Rapatrié le 29 novembre 1918 et affecté à la RPS. Dirigé sur son dépôt le 11 décembre 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 7 mars 1919, au dépôt démobilisateur de la 17^e section d'infirmiers militaires à Toulouse, se retire à Palaminy. Situation de famille : marié, un enfant.

Maintenu service armé par la commission de réforme de Toulouse dans sa séance du 22 décembre 1921, invalidité inférieure à 10%, pour reliquat de rhumatisme articulaire. Certificat de bonne conduite accordé.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles de la 17^e section d'infirmiers le 15.01.1927.

Réformé temporaire n° 1 et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 7 mars 1927 pour aggravation rhumatisme poly-articulaire au cou de pied et au genoux droits.

Réformé temporaire n° 1 et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 9 novembre 1927 pour aggravation rhumatisme poly-articulaire chronique.

Réformé temporaire n° 1 et proposé pour pension temporaire 10% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 22 février 1928 pour reliquat de rhumatisme poly-articulaire.

Dégagé de toute obligation militaire et proposé pour pension permanente 10% par la commission de réforme de Toulouse du 27 février 1929 pour rhumatisme poly-articulaire.

Dégagé de toute obligation militaire et proposé pour pension permanente 20% par la commission de réforme de Toulouse du 29 novembre 1929 pour rhumatisme poly-articulaire.

Dégagé de toute obligation militaire et proposé pour pension permanente 20% par la commission de réforme de Toulouse du 7 novembre 1930 pour séquelles de rhumatisme poly-articulaire chronique.

Décorations :

Médaille commémorative d'Orient avec inscription Orient,

Médaille commémorative serbe.

Certificat d'ancien combattant délivré le 16 mai 1929 par le régiment de Saint-Gaudens.

Campagnes : contre l'Allemagne : du 8.08.1914 au 6.03.1919.

Aux armées : du 8.08.1914 au 14.03.1916,

Intérieur : du 15.03.1916 au 10.01.1917,

Aux armées : du 11.01.1917 au 7.02.1917,

Orient : du 8.02.1917 au 28.11.1918,

Aux armées : du 29.11.1918 au 10.12.1918,

Intérieur : du 11.12.1918 au 6.03.1919.